



Toulon Habitat Méditerranée

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

Accusé de réception en préfecture
083-278300017-20251030-30102025_2570-DE
Reçu le 05/11/2025

EXTRAIT

des Registres des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 30 octobre 2025

Le Conseil d'Administration s'est réuni dans le lieu accoutumé de ses séances en conformité avec la Loi du 5 décembre 1922, sous la présidence de :

M. Mohamed MAHALI

Administrateurs en exercice : 27

Présents : 18

M. MAHALI	M. CAVANNA	Mme MARTINIANI	M. SMAILI
Mme BAGHDAD	M. DE GEA	Mme MATHERON	M. STOJANOV
Mme BASS	M. GARCIN	M. RICHARD	Mme VALVERDE
Mme BERNARDINI	Mme KADDOUR	Mme RIQUELME	
Mme BOUCHKARA	M. MARKOVIC	Mme SIDI DRIS	

Absents/excusés ayant donné pouvoir : 6

M. BEN MIHOUB	à	M. RICHARD
Mme CHENET	à	Mme BAGHDAD
M. DOYER	à	M. MAHALI

M. GILLET	à	M. MAHALI
M. MORENO	à	M. CAVANNA
Mme PANAGOS	à	M. GARCIN

Absents/excusés : 3

M. DE ARAUJO	Mme FORTIAS	Mme PIN
--------------	-------------	---------

Nombre de votants (présents + représentés) : 24

DELIBERATION 25-70 LE CLEMENCEAU – ESM CONSEILS SAS – Demande de bail commercial n° 0006 0252	N° 25-70 – LE CLEMENCEAU – ESM CONSEILS SAS – DEMANDE DE BAIL COMMERCIAL - N° 0006 0252 Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président présente le rapport suivant : Par délibération n° 21-95, en sa séance du 23 décembre 2021, le Conseil d'Administration a validé la candidature de la société E.S.M. CONSEILS SAS représentée par les actionnaires Messieurs CHARIF Sandi et EL IBRAHIMI en qualité d'expert-comptable. En date du 15 février 2022, un bail dérogatoire aux statuts des baux commerciaux d'une durée de 18 mois a été signé et renouvelé une fois concernant le local n°0252 sis LE CLEMENCEAU à TOULON.
---	---

Le prix de la location de ce commerce, d'une superficie d'environ 66 m², s'élève à ce jour à la somme de 632,75 euros mensuels, hors charges et hors taxes.

La Société ESM CONSEILS SAS a adressé à Toulon Habitat Méditerranée une demande en vue de la signature d'un bail commercial 3-6-9.

Un dépôt de garantie de 550 € a été encaissé lors de l'entrée dans les lieux le 15/02/2022.

En conséquence, il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser la Directrice Générale à signer un bail commercial 3-6-9 aux conditions précitées, avec la Société ESM CONSEILS SAS, locataire du local n° 0006 0252 au CLEMENCEAU.

Le Conseil d'Administration,

**Vu l'article R421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu la délibération n° 21-95 du Conseil d'Administration du 23/12/2021,**

Considérant que le quorum du Conseil d'Administration est atteint,

Après avoir délibéré, selon le vote suivant :

Votes favorables	24	Abstention	0	Votes contre	0
-------------------------	-----------	-------------------	----------	---------------------	----------

Article 1

AUTORISE la Directrice Générale à signer avec la Société ESM CONSEILS SAS, un bail commercial 3-6-9 aux conditions précitées, pour une activité d'expert-comptable, pour le local n° 0006 0252 sis LE CLEMENCEAU à TOULON.

○ Le Président du Conseil d'Administration,

Mohamed MAHALI

